

LE 23 JUIN 2021 :

LES ÉLECTIONS DU PROCHAIN CMJ

Ce projet s'adresse aux jeunes Plouhinecois(es) scolarisé(e)s en CE2, CM1, CM2 et 6ème qu'ils soient scolarisé(e)s à Plouhinec ou ailleurs.

Tu as envie de participer à la vie de ta commune et envie de booster Plouhinec ?

Tu as envie de donner ton avis à des adultes qui t'aideront à concrétiser tes idées ?

Alors parles-en à tes parents et rejoins d'autres jeunes qui ont la même volonté que toi en t'inscrivant au Conseil Municipal des jeunes de Plouhinec.

CALENDRIER

2021

DU 1er MAI AU 15 JUIN : tous les jeunes souhaitant voter pour le ou les candidat(s) de leur choix sont invités à s'inscrire sur les listes électorales jeunes en mairie.

Date limite de dépôt des candidatures le 31 mai

DU 1er AU 23 JUIN : envoi des dossiers aux jeunes pouvant voter (présentation des candidats, carte de vote)

MERCREDI 23 JUIN : élections du nouveau CMJ à la mairie de Plouhinec.

À l'issue des élections, **12 conseillers seront élus pour le 4ème mandat du CMJ de Plouhinec, de juin 2021 à juin 2023.** Les résultats seront affichés en mairie et publiés dans la presse.

SEPTEMBRE : début des actions du nouveau Conseil Municipal des Jeunes.



Mairie, rue du Général de Gaulle - 29780 Plouhinec
02.98.70.87.33 | mairie@ville-plouhinec29.fr

Crédit : wayhomestudio



#ÉLECTIONS

23 JUIN 2021

**Conseil
Municipal
des
Jeunes
DE PLOUHINEC**

POURQUOI UN CMJ À PLOUHINEC ?

Pour permettre aux jeunes d'être acteur de la vie communale, en mettant en commun leurs idées, leurs envies et leurs énergies pour faire aboutir des projets et ainsi agir positivement sur leur cadre de vie !

Le CMJ permet aussi d'avoir un espace de dialogue, où l'expression des jeunes passe par les échanges au sein du groupe mais aussi avec les adultes.

Le civisme et la citoyenneté sont également au coeur de l'action du CMJ.



COMMENT PARTICIPER ?

Pour faire acte de candidature, il suffit de venir retirer un dossier d'inscription à la mairie ou sur le site internet www.plouhinec.bzh et d'avoir l'accord de ses parents. Ce dossier doit être complété et envoyé à la mairie dans les délais.

Des élections seront ensuite organisées pour départager les candidats et élire les nouveaux jeunes élus.



UN MANDAT RICHE DE PROJETS ET DE DÉCOUVERTES

Pendant les 3 précédents mandats, les jeunes élus de Plouhinec ont mené à bien plusieurs projets.

“ Des actions solidaires avec la collecte de fournitures scolaires pour le 4L Trophy, la participation à la collecte de la banque alimentaire.

Des concours de cuisine, de dessins, de photos pour révéler les talents.

Des boudes déguisées et un après-midi « jeux » qui ont animé les après-midi des enfants.

La création d'un parcours sportif accessible à tous.

Des échanges constructifs ont aussi aidé à définir les équipements de l'espace loisirs du Pôle Intergénérationnel Culturel et Sportif. ”

Ils ont également découvert le fonctionnement des institutions publiques comme la mairie, la préfecture ou l'Assemblée Nationale à Paris.

Le Conseil Municipal des Jeunes participe également commémorations aux côtés des élus adultes.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Conseil Municipal des Jeunes, composé de 12 conseillers titulaires, est élu par les jeunes Plouhinecois(es).

La durée du mandat est de 2 ans.

Durant ce mandat, le CMJ est force de proposition pour réaliser un projet d'intérêt général et utile pour le plus grand nombre. Pour cela, les jeunes élus se réunissent régulièrement en commissions. Des adultes, issus du Conseil Municipal sont présents pour les accompagner dans leur travail, pour assurer le bon déroulement du CMJ et de ces commissions.